

Méthodologie pour les régions métropolitaines de recensement ¹

Pour la déclaration des statistiques sur la criminalité et sur le personnel policier, les populations officielles des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Statistique Canada ont été ajustées pour qu'elles correspondent aux frontières des services de police. Il arrive souvent que les frontières des services de police ne concordent pas entièrement avec les limites des RMR, en particulier dans les détachements ruraux. Afin d'assurer la plus grande concordance possible, les directives suivantes sont utilisées :

- Si plus de la moitié de la population d'un détachement se trouve dans les limites d'une RMR, tous les crimes déclarés par ce détachement sont inclus et la partie de la population à l'extérieur de la RMR est ajoutée à la population officielle de la RMR.
- Par contre, si moins de la moitié de la population desservie par un détachement se trouve dans les limites d'une RMR, tous les crimes déclarés par le détachement sont exclus et la partie de la population qui se trouve à l'intérieur des limites de la RMR est soustraite de la population officielle de la RMR.

RMR d'Abbotsford-Mission

- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : Upper Sumas 6 (5909877).

RMR Barrie

- La région suivante à l'extérieur de la RMR a été incluse : Bradford West Gwillimbury (3543014).
- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : Springwater (3543009).

RMR Brantford

- La région suivante à l'extérieur de la RMR a été incluse : Six Nations (Part) 40 (3528037).

RMR de Calgary

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : Acme (4805044), Linden (4805046), Waiparous (4815030), Stoney 142, 143, 144 (4815802), Ghost Lake (4815027), 2% de Kananaskis (4815013) 28% de Bighorn No. 8 (4815015), 28% de Kneehill County (4805041), 62% de Weatland County (4805012), 2% de Mountain View County (4806028), Standard (4805021) et Rockyford (4805022).

RMR d'Edmonton

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: 98% de Thorhild County No. 7 (4813036), 51% de Lac Ste. Anne County (4813001), Val Quentin (4813005), West Cove (4813006), Yellowstone (4813007), Ross Haven (4813008), Castle Island (4813009), Sunset Point (4813011), Alberta Beach (4813012), Onoway (4813014), 8% de Wetaskiwin County No.10 (4811001), Argentina Beach (4811003), Silver Beach (4811009), Sandy Beach (4813016) et Sunrise Beach (4813017).
- Les régions suivantes à l'intérieure de la RMR ont été exclues: 2% de Leduc County (4811012), 11% de Parkland County (4811034), Seba Beach (4811038), Betula Beach (4811039), Bruderheim (4810066) et 5% de Sturgeon County (4811059).

RMR du Grand Sudbury

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : Wahnapeitei 11 (3553040) et Whitefish Lake 6 (3552051)

RMR Guelph

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : Puslinch (3523001) et Guelph/Eramosa (3523009).

¹ Source: Statistique Canada, Division de la démographie et Centre canadien de la statistique juridique

RMR de Halifax

- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : Shubenacadie 13 (1209029).

RMR de Hamilton

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : 65% de Burlington (3524002) et Grimsby (3526065).
- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : 35% d'Oakville (3524001), 35% de Milton (3524009) et 35% de Halton Hills (3524015).

RMR Kelowna

- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : 64% de Central Okanagan J (5935020)
- Les régions suivantes à l'extérieure de la RMR ont été incluses : 5% de Kootenay Boundary E (5905054) et 2% d'Okanagan-Similkameen F (5907051).

RMR de Kingston

- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : Frontenac Islands (3510005).

RMR de Kitchener

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : Wellesley (3530027) et Wilmot (3530020).

RMR de London

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : Newbury (3539002), Southwest Middlesex (3539005), Chippewas of the Thames First Nation 42 (3539017), Munsee-Delaware Nation 1 (3539018), Oneida 41 (3539021), North Middlesex (3539041) et Lucan Biddulph (3539060).
- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : Southwold (3534024) et Central Elgin (3534020).

RMR Moncton

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : 64% de Havelock (1305028), Hopewell (1306001), Riverside-Albert (1306003), Harvey (1306004), Alma (1306006), Alma (1306007), Salisbury (1307024) Petitcodiac (1307029), Westmorland (1307001), Port Elgin (1307002), Botsford (1307004) et Sackville (1307008).
- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : Saint-Paul (1308008) et 1% de Moncton (1307019).

RMR de Montréal

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Rivière-Beaudette (2471005), Saint-Télesphore (2471015), Saint-Polycarpe (2471020), Les Coteaux (2471033), Saint-Clet (2471045), Pointe-Fortune (2471140), Rigaud (2471133), Très-Saint-Rédempteur, (2471125), Sainte-Marthe, (2471110), Sainte-Justine-de-Newton, (2471115), Saint-Jean-Baptiste (2457033), Calixa-Lavallée (2459030) et Contrecoeur (2459035).
- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : Lavaltrie (2452007), Gore (2476025), L'Épiphanie (2460035) et L'Épiphanie (2460040).

RMR d'Oshawa

- N'est pas présentement utilisé en vue que les données sera basé sur des estimés de la Police Régional de Durham.
- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : 64% de Pickering (3518001), 64% d'Ajax (3518005), 64% de Scugog (3518020), 64% de Mississaugas of Scugog Island (3518022), 64% d'Uxbridge (3518029) et 64% de Brock (3518039).

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : 36% de Whitby (3518009), 36% d'Oshawa (3518013) et 36% de Clarington (3518017).

RMR d'Ottawa–Gatineau (partie de l'Ontario) – Concordance parfaite.

RMR d'Ottawa–Gatineau (partie du Québec)

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues : Denholm (2483005), Mayo (2480065), Val-des-Bois (2480140) et Bowman (2480145).

RMR Peterborough

- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : Curve Lake First Nation 35 (3515019).

RMR de Québec

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : Sainte-Anne-de-Beaupré (2421030), Beaufort (2421025), Saint-Joachim (2421020), Saint-Tite-des-Caps (2421005), Saint-Ferréol-les-Neiges(2421010), Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap_Tourmente (2421015), Lac-Croche (2422902), Sault-au-Cochon (2421902) et Lac-Jacques-Cartier (2421904).
- Les régions suivantes de la RMR ont été exclues : Saint-Lambert-de-Lauzon (2426070), Beaumont (2419105) Saint-Henri (2419068) et Neuville (2434007).

RMR de Regina

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses : Findlater (4706062), Bethune (4706061), Dufferin No.190, (4706059), Silton (4706077), Kannata Valley (4706075), Craven (4706078), 50% de South Qu'Appelle No. 157 (4706034) et Lajord No. 128 (4706011).
- La région suivante à l'intérieur de la RMR a été exclue : 5% de Pense No. 160 (4706021).

RMR de Saguenay

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Petit-Saguenay (2494205), L'Anse-Saint-Jean (2494210), Rivière-Éternité (2494215), Ferland-et-Boilleau (2494220), Bégin (2494250), Saint-Ambroise (2494255), Lalemant (2494926), Lac-Ministuk (2494928) et Mont-Valin (2494930).

RMR de Saint John

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Norton (1305016), Norton (1305018) et Clarendon (1302014).
- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues: 50% de Saint Martins (1301001), 50% de Musquash (1301016) et Lepreau (1302008).

RMR de Saskatoon

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Ruddell (4716003), Maymont (4716004), Mayfield No. 406 (4716005), Great Bend No. 405 (4716008), Radisson (4716009), Borden (4716011), Rosedale No. 283 (4711031), Hanley (4711032), Lost River No. 313 (4711059), Kenaston (4711036), McCraney No. 282 (4711034), Bladworth (4711038), Viscount (4711092), Plunkett (4711094), Viscount No. 341 (4711091), 25% de Bayne No. 371 (4715011), Grant No. 372 (4715014), Prud'Homme (4715016), Vonda (4715017), Aberdeen No. 373 (4715018), Aberdeen (4715019) et Montrose No. 315 (4712026).

RMR de Sherbrooke

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Sainte-Catherine-de-Hatley (2445060) et Austin (2445085).

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues: North Hatley (2445050), Hatley (2445055), Ascot Corner (2441055), Saint-Denis-de-Brompton (2442025), Stoke (2442005), Waterville (2444080), Compton (2444071), Waterville (2444080) et Val-Joli (2442095).

RMR de St. Catharines-Niagara

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Grimsby (3526065) et West Lincoln (3526021).

RMR de St. John's

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues: Bay Bulls (1001557) et Witless Bay (1001559).

RMR de Thunder Bay

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues: Gillies (3558012), O'Connor (3558016), Conmee (3558019) et Fort William 52 (3558003).

RMR de Toronto

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: 30% de Whitby (3518009), 30% d'Oshawa (3518013), 30% de Clarington (3518017), 30% de Scugog (3518020), 30% de Mississauga of Scugog Island (3518022), 30% de Brock (3518039), Adjala-Tosorontio (3543003), 78% d'Essa (3543021) et 65% de Burlington (3524002).
- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues: 70% de Pickering (3518001), 70% d'Ajax (3518005), 70% d'Uxbridge (3518029), Bradford West Gwillimbury (3543014), 35% d'Oakville (3524001), 35% de Milton (3524009) et 35% de Halton Hills (3524015).

RMR de Trois-Rivières

- Les régions suivantes à l'intérieur de la RMR ont été exclues: Wôlinak (2438802), Yamachiche (2451020), Champlain (2437220), Saint-Luc-de-Vincennes (2437225) et Saint-Maurice (2437230).
- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Deschailons-sur-Saint-Laurent (2438070), Saint-Pierre-les-Becquets (2438065), Sainte-Cécile-de-Lévrard (2438060), Parisville (2438055), Fortierville (2438047), Sainte-Sophie-de-Lévrard (2438040), Sainte-Françoise (2438035), Manseau (2438028), Sainte-Marie-de-Blandford (2438015), Lemieux (2438020) et Saint-Sylvère (2438005).

RMR de Vancouver

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: 64% de Squamish-Lillooet D (5931021) et Cheakamus 11 (5931801).

RMR de Victoria

- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Capital H (Part 2) (5917056), Gordon River 2 (5917815) et 2% de Capital G (5917029).

RMR de Windsor – Concordance parfaite.

RMR de Winnipeg

- La région suivante de la RMR a été exclue: 66% de Rosser (4614015), 90% de St. Clements (4613056) et Brokenhead 4 (4613062).
- Les régions suivantes à l'extérieur de la RMR ont été incluses: Cartier (4610043), Brokenhead (4612054), De Salaberry (4602032), St-Pierre-Jolys (4602037), 26% de Hanover (4602041) et Niverville (4602046).